



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

24 avril 2014

Paris, le 30 avril 2014

Publication du résultat des votes conformément à l'article R225-106-1 du Code de commerce.

« Le bureau constate, d'après la feuille de présence, à laquelle sont annexées les formules de vote, que les actionnaires présents ou représentés et les pouvoirs au Président ou votes par correspondance sont au nombre de **78**, qu'ils possèdent ou représentent **40 664 768** actions, disposant de **40 664 768** voix, soit **88,272 %** des droits de votes, étant précisé que :

- Concernant la **quatrième résolution ordinaire** : deux actionnaires entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **5 741 223** actions et disposant de **5 741 223** voix, ne prendront pas part au vote ;
- Concernant la **cinquième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **25** actions et disposant de **25** voix, ne prendra pas part au vote ;
- Concernant la **sixième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **30** actions et disposant de **30** voix, ne prendra pas part au vote ;
- Concernant la **septième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **25** actions et disposant de **25** voix, ne prendra pas part au vote ;
- Concernant la **huitième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **400** actions et disposant de **400** voix, ne prendra pas part au vote ;
- Concernant la **neuvième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **825** actions et disposant de **825** voix, ne prendra pas part au vote ;
- Concernant la **dixième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **1 000** actions et disposant de **1 000** voix, ne prendra pas part au vote ;

- Concernant la **treizième résolution ordinaire** : un actionnaire entrant dans la catégorie déterminée par cette résolution, possédant **25** actions et disposant de **25** voix, ne prendra pas part au vote.

Après ces diverses vérifications, le bureau constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée, qu'elle représente plus du quart des actions ayant le droit de vote composant le capital social (soit 11.516.838 actions), et qu'elle peut valablement délibérer. »

PARTIE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION ORDINAIRE (Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013)

- . Contre : 4 voix par correspondance (<0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 664 764 (dont 785 952 voix par correspondance) (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 40 664 764 voix

DEUXIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013)

- . Contre : 380 voix par correspondance (<0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 664 388 (dont 785 576 voix par correspondance) (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 40 664 388 voix

TROISIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Affectation du résultat)

- . Contre : 7 432 voix par correspondance (0,02 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 657 336 (dont 778 524 voix par correspondance) (99,98 %)

Cette résolution est adoptée par 40 657 336 voix

QUATRIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce)

- . Contre : 7 636 voix par correspondance (0,02 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 34 915 909 (dont 778 320 voix par correspondance) (99,98 %)

Cette résolution est adoptée par 34 915 909 voix

CINQUIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Ratification de la nomination provisoire de Madame Angels ARDERIU IBARS)

- . Contre : 542 101 voix par correspondance (1,33 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 122 642 (dont 243 855 voix par correspondance) (98,67 %)

Cette résolution est adoptée par 40 122 642 voix

SIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Renouvellement du mandat de Madame Carmina GAÑET CIRERA, Administrateur)

- . Contre : 541 901 voix par correspondance (1,33 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 122 837 (dont 244 055 voix par correspondance) (98,67 %)

Cette résolution est adoptée par 40 122 837 voix

SEPTIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Renouvellement du mandat de Madame Anne-Marie de CHALAMBERT, administrateur)

- . Contre : 513 045 voix par correspondance (1,26 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 151 698 (dont 272 911 voix par correspondance) (98,74 %)

Cette résolution est adoptée par 40 151 698 voix

HUITIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Renouvellement du mandat de Monsieur Luis MALUQUER TREPAT, Administrateur)

- . Contre : 541 901 voix par correspondance (1,33 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 122 467 (dont 244 055 voix par correspondance) (98,67 %)

Cette résolution est adoptée par 40 122 467 voix

NEUVIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques CALVET, Administrateur)

- . Contre : 45 122 voix par correspondance (0,11 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 618 821 (dont 740 834 voix par correspondance) (99,89 %)

Cette résolution est adoptée par 40 618 821 voix

DIXIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Non-renouvellement du mandat de Monsieur Bertrand LETAMENDIA, administrateur)

- . Contre : 14 521 voix par correspondance (0,04 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 649 247 (dont 771 435 voix par correspondance) (99,96 %)

Cette résolution est adoptée par 40 649 247 voix

ONZIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Non-renouvellement du mandat de Monsieur Jean ARVIS, administrateur)

- . Contre : 14 471 voix par correspondance (0,04 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 650 297 (dont 771 485 voix par correspondance) (99,96 %)

Cette résolution est adoptée par 40 650 297 voix

DOUZIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Nomination d'un nouvel administrateur, Monsieur Carlos KROHMER)

- . Contre : 527 380 voix par correspondance (1,30 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 137 388 (dont 258 576 voix par correspondance) (98,70 %)

Cette résolution est adoptée par 40 137 388 voix

TREIZIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Avis sur les éléments de rémunération de Monsieur Juan José BRUGERA CLAVERO, Président du Conseil d'Administration)

- . Contre : 618 374 voix par correspondance (1,52 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 046 369 (dont 167 582 voix par correspondance) (98,48 %)

Cette résolution est adoptée par 40 046 369 voix

QUATORZIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Avis sur les éléments de rémunération de Monsieur Bertrand JULIEN-LAFERRIERE, Directeur général)

- . Contre : 609 609 voix par correspondance (1,50 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 055 159 (dont 176 347 voix par correspondance) (98,50 %)

Cette résolution est adoptée par 40 055 159 voix

QUINZIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions Société Foncière Lyonnaise)

- . Contre : 757 683 voix par correspondance (1,86 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 39 907 085 (dont 28 273 voix par correspondance) (98,14 %)

Cette résolution est adoptée par 39 907 085 voix

SEIZIEME RESOLUTION ORDINAIRE (Pouvoirs en vue des formalités)

- . Contre : -
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 664 768 (dont 785 956 voix par correspondance) (100 %)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

PARTIE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION EXTRAORDINAIRE (Autorisation au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de SFL)

- . Contre : 752 360 voix par correspondance (1,85 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 39 912 408 (dont 33 596 voix par correspondance) (98,15 %)

Cette résolution est adoptée par 39 912 408 voix

DEUXIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE (Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société aux salariés et mandataires sociaux éligibles de SFL)

- . Contre : 723 043 (dont 722 041 voix par correspondance) (1,78 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 39 941 725 (dont 63 915 voix par correspondance) (98,22 %)

Cette résolution est adoptée par 39 941 725 voix

TROISIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE (Autorisation donnée au Conseil d'Administration pour réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues)

- . Contre : 764 voix par correspondance (<0,01 %)
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 664 004 (dont 785 192 voix par correspondance) (99,99 %)

Cette résolution est adoptée par 40 664 004 voix

QUATRIEME RESOLUTION EXTRAORDINAIRE (Pouvoir en vue des formalités)

- . Contre : -
- . Abstentions : -
- . Pour : 40 664 768 (dont 785 956 voix par correspondance) (100 %)

Cette résolution est adoptée par 40 664 768 voix
